

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA BADMINTON ADAPTÉ



21 AU 23 NOVEMBRE 2025

ALTKIRCH - LA PALESTRE



Soutenu par

Sommaire

Mots d'accueil.....	3
Bienvenue à Altkirch.....	4
Venir au Centre Sportif Régional d'Alsace.....	5
Comité d'organisation local.....	6
Programme prévisionnel.....	7
Informations générales.....	8
Précisions techniques.....	10
Fiche information.....	14
Demande de dérogation.....	15
Fiche récapitulative.....	17
Plan d'accès.....	18
Liste des hébergements.....	19

Mots d'accueil

Bonjour à toutes et tous,

On me l'avait dit lors de la 2^{ème} édition du Championnat de France Para Badminton Adapté organisé à Altkirch en 2023... Sans trop y croire bien sûr !

« Jamais 2 sans 3 ! »

C'est donc bien parti pour une 3^{ème} édition, mais cette fois-ci dans le cadre du Comité Départemental Sport Adapté du Haut-Rhin.

L'Association Marie Pire, qui a porté à deux reprises ce championnat, restera néanmoins à mes côtés. En tant qu'employeur, elle me soutient dans la décision de reprise de cet événement et je l'en remercie. Il y aura bien entendu la présence de ses sportifs et vous aurez également l'occasion de croiser les jeunes de l'IMPro qui auront le privilège de vous accueillir à la buvette.

Il était impératif pour moi de permettre à tous les sportives et sportifs de vivre cette rencontre annuelle qu'ils attendent toujours avec impatience. Ce championnat sera donc à nouveau l'occasion de nous retrouver, en toute simplicité et convivialité, et je m'en réjouis d'avance.

Je remercie toute l'équipe du CDSA68 et la Ligue Sport Adapté Grand Est pour leur soutien.

Bon retour en Alsace et chez vous, à Altkirch, pour la plupart d'entre vous 😊

A très vite...



Christophe REINHARD
Président du COL

Bienvenue à Altkirch

La ville d'Altkirch se situe dans le département du Haut-Rhin (68), et compte environ 5 500 habitants. Perchée sur un éperon rocheux dominant la vallée de l'Ill, la ville est la capitale historique du Sundgau.

Fondée au Moyen Âge par les comtes de Ferrette, Altkirch s'est développée autour de fortifications construites dès 1215, dont une partie subsiste encore aujourd'hui dans les remparts et la porte de Belfort.

D'un point de vue culturel, Altkirch abrite plusieurs lieux intéressants, notamment le musée Sundgauvien, qui présente une riche collection d'archéologie, d'arts et traditions populaires ; et le CRAC Alsace (Centre rhénan d'art contemporain), qui propose un programme artistique international avec trois expositions annuelles.

Sur le plan gastronomique, Altkirch s'inscrit pleinement dans la tradition culinaire alsacienne, reconnue bien au-delà de la région pour ses spécialités emblématiques telles que la choucroute, le kougelhopf ou la tarte flambée.



Venir au complexe sportif « La Palestre »



Complexe sportif « La Palestre »

Rue de Hirtzbach

68130 ALTKIRCH

En voiture

- À 1h45 de Strasbourg (A35)
- À 1h45 de Besançon (A36)

En train/TGV

- Gare TGV Mulhouse puis correspondance jusqu'à Altkirch

En avion

- Aéroport de Bâle/Mulhouse à Saint-Louis à 30km



Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur REINHARD Christophe

Président du Comité Départemental Sport Adapté du Haut-Rhin

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Dominique DELANNOY
Secrétaire général	Matthieu VINCENT
Commission Coordination / Logistique	Hélène JUND
Commission Sportive	Christophe REINHARD
Commission Médicale	Hélène JUND
Commission Restauration	Hélène JUND
Commission Partenariats / Hébergement	Christophe REINHARD
Commission Communication	Patrice FELPIN
Commission Animation / Bénévolat	Christophe REINHARD
Commission Développement Durable	Matthieu VINCENT
Référent championnat de la commission sportive nationale para badminton adapté	Christophe REINHARD

COL France Para Badminton Adapté 2025

CDSA67 – À l'attention de JUND Hélène

4 rue Jean Mentelin

67 200 Strasbourg

06 44 03 54 92 – helene.jund@sportadapte.fr



Programme prévisionnel

Vendredi 21 novembre 2025

10h00 - 13h00	Accueil des délégations au complexe sportif « La palestre »
13h30 - 14h30	Réunion des entraîneurs
14h30 - 15h00	Cérémonie d'ouverture
15h00 - 15h30	Échauffement
15h30 - 19h30	Début de la compétition
A partir de 19h	Repas au self de l'association Marie Pire

Samedi 22 novembre 2025

8h - 8h30	Échauffement
8h30 - 19h30	Compétition
11h30 - 13h30	Repas au lycée Jean-Jacques HENNER (en face du complexe)
20h	Repas de gala au complexe sportif « La palestre »

Dimanche 23 novembre 2025

8h - 8h30	Échauffement
8h30 - 11h30	Phases finales
À partir de 11h	Distribution des paniers repas au complexe sportif « La palestre »
11h30 - 13h30	Remise des récompenses
14h00	Fin du championnat



Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 17 octobre 2025

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 28 novembre 2025 à partir de 10h et jusqu'à 13h
Au complexe sportif « La palestre »
Rue de Hirtzbach – 68130 ALTKIRCH

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du **para badminton adapté en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.



Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Restauration	Date	Horaires	Lieu
Repas du vendredi soir	Vendredi 21 novembre 2025	De 19h à 21h	Self – Quartier Plessier Avenue du 8 ^{ème} régiment de Hussards 68130 Altkirch
Repas du samedi midi	Samedi 22 novembre 2025	De 11h30 à 13h30	Lycée Jean-Jacques HENNER 20 rue de Hirtzbach 68130 Altkirch
Soirée de gala	Samedi 22 novembre 2025	À partir de 20h et jusqu'à 23h	Complexe sportif « La palestre » Rue de Hirtzbach 68130 Altkirch
Panier repas	Dimanche 23 novembre 2025	A partir de 11h	Complexe sportif « La palestre » Rue de Hirtzbach 68130 Altkirch

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para badminton adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para badminton adapté**

Modalités d'inscription

A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **para badminton adapté** relève du règlement **badminton** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para badminton adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2025-2026 avec mention de la classe.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Le référent championnat de France de la CSN **para badminton adapté** FFSA en charge de la partie informatique – **Christophe REINHARD** (christophereinhard@free.fr) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 17 octobre 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'après avoir tenu l'inscription via le google form et réception du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



Inscription

Nous faisons évoluer notre système d'inscription. Merci de lire attentivement les informations ci-dessous avant de cliquer sur le lien d'inscription.

L'inscription à la compétition s'effectue en ligne via un google form, structuré en 4 parties :

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail))
- **Information sportif(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe, catégorie, épreuve, date et lieu de qualification, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information accompagnateur(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Tarif**

Si vous inscrivez plus de 10 sportifs, vous devrez remplir le formulaire une seconde fois.

Après avoir validé le questionnaire, vous recevrez une confirmation automatique par mail. Toute inscription sera définitive seulement après réception du paiement par l'organisateur (information Moyen de paiement sur la fiche association).

Le google form sera clôturé le **17 octobre 2025**.

Si votre qualification se déroule après la date de clôture, il faudra réaliser l'inscription et indiquer la date et le lieu de qualification pour chaque sportif. Une vérification sera ensuite réalisée par l'organisateur les jours qui suivent la date de qualification.

Une aide Excel est également disponible dans le formulaire afin de vous aider à calculer le montant total de l'inscription. Vous pouvez :

- Télécharger le fichier et le compléter
- Remplir directement (**Attention** : merci de supprimer vos données après utilisation afin de laisser l'espace disponible pour une autre association).

Lien du Google Form : <https://forms.gle/Xf1JUQoq82S1Nfqk6>.

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : helene.jund@sportadapte.fr.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **17 octobre 2025** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.



Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para badminton adapté** – **Christophe REINHARD** est programmée le :

Vendredi 21 novembre 2025 à 13h30

Complexe sportif « La palestine »

Rue de Hirtzbach – 68130 Altkirch

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à christophereinhard@free.fr

Échauffement et compétition

Des terrains d'échauffement seront à la disposition des joueurs tout au long du championnat.

Équipements sportifs

- La raquette : légère (100g) et robuste. Son cadre est en métal ou en graphite, et sa tige obligatoirement en métal, carbone ou graphite.
- La tenue sportive : la tenue de jeu se compose d'un tee-shirt ou polo et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport spécifiques salle (type badminton ou handball). Les chaussures de type running (risque accru de traumatisme de la cheville) et les semelles noires sont interdites. Le port d'un survêtement (haut et/ou bas) n'est pas autorisé, de même que le short de plage. En cas d'impossibilité de porter la tenue réglementaire (convictions religieuses, problème physique, psychique, etc...), une demande de dérogation dûment justifiée doit être faite auprès du juge arbitre avant le début de la compétition.

Catégories d'âge

Des regroupements de catégorie d'âge peuvent être effectués selon le nombre d'inscriptions.

Catégories	U12	U14	U16	U18
2025- 2026	2015 ou 2014	2013 ou 2012	2011 ou 2010	2009 ou 2008

Catégories	Adultes	Vétérans 1 (41 ans et plus)	Vétérans 2 (55 ans et plus)
2025- 2026	2007 à 1986	1985 à 1972	1971 et avant



Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Même si le sportif n'est pas encore classifié DE, il peut s'inscrire dans cette classe. Sa classification devra être effectuée lors de sa prise de licence.

Dans le dossier d'inscription le sportif devra s'inscrire dans la fiche d'engagement « DE (en attente de classification) »

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
<p>Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples.</p> <p><i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i></p>	<p>Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action</p>
CD	DE
<p>Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.</p>	<p>Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.</p>



PRESTATION	MONTANT/PERS
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat (sans forfait restauration)	45€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat (sans forfait restauration)	25€
Repas du vendredi soir	10 €
Repas du samedi midi	10 €
Repas de gala du samedi soir	15 €
Panier repas du dimanche midi	7 €
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.	

Possibilité de régler par :

- *Virement bancaire (à privilégier). Merci d'indiquer le numéro d'affiliation et le nom de votre association ou de votre établissement.*

Coordonnées bancaires du CDSA68 :

RIB : 10278 03008 00021084945 79

IBAN : FR76 1027 8030 0800 0210 8494 579

BIC : CMCIFR2A

- *Chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Comité Départemental Sport Adapté du Haut-Rhin***



Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Christophe REINHARD : christophereinhard@free.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para badminton adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Christophe REINHARD : christophereinhard@free.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **para badminton adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'après avoir complété le google form et que les organisateurs aient reçu le règlement complet.

Pour le 17 octobre 2025 :

- Le google form
- La participation financière (règlement complet par virement ou chèque)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

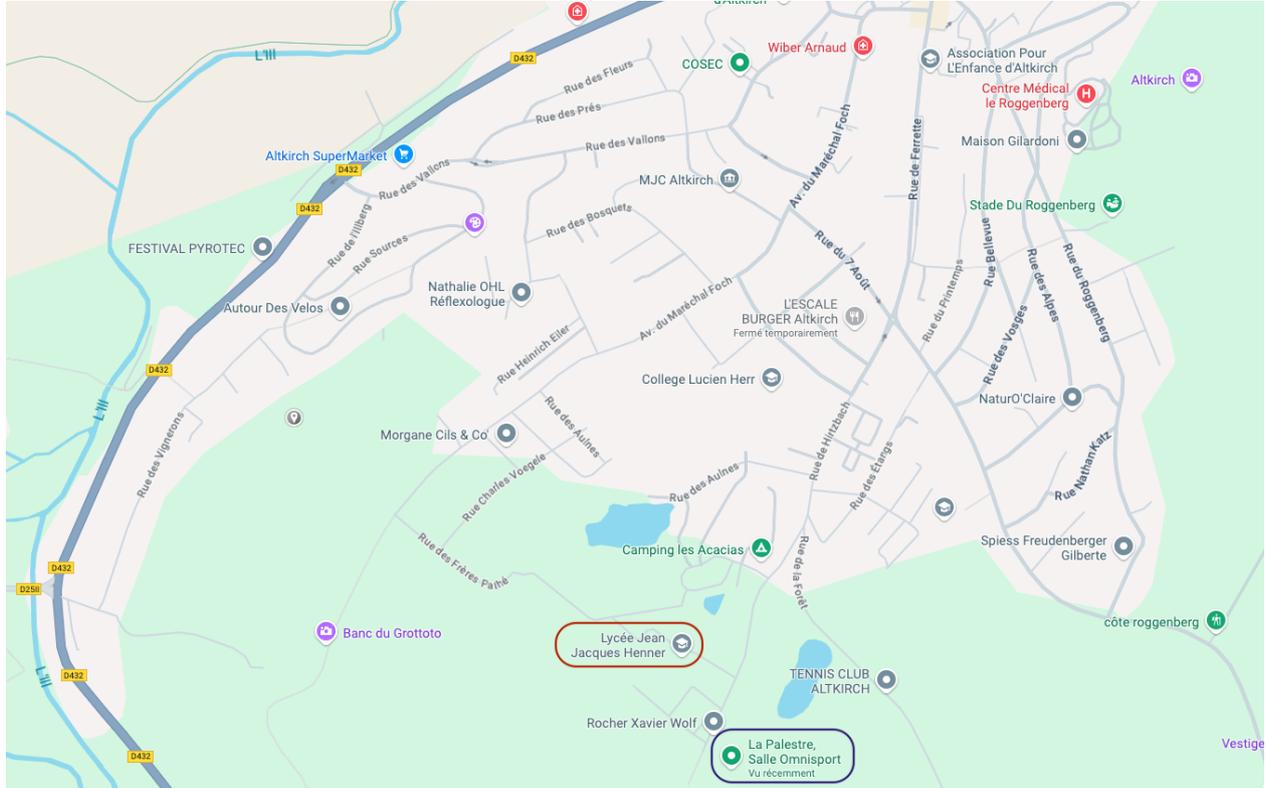
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.



Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Camping de l'III	1 rue Pierre de Coubertin 68 100 MULHOUSE	Mobile home : À partir de 75€/nuit	18 km
B&B Dornach	1 rue Marc Seguin 68 200 MULHOUSE	Chambre double : 110€/nuit	19 km
Hôtel Campanile	1a rue de la source 68 790 MORSCHWILLER LE BAS	Chambre double : 117€/nuit	19 km
Best Western Mulhouse Salvator Centre	29 Pass. Central 68 100 MULHOUSE	Chambre lit king size : 170€/nuit	20 km
Ibis Mulhouse Centre Filature	34 allée Nathan Katz 68 100 MULHOUSE	Chambre double : 123€/nuit	18 km
Enzo Hôtel	30 rue Tachard 68 790 MORSCHWILLER LE BAS	Chambre double : 90€/nuit	22 km
Appart'City Confort Mulhouse	86 avenue Robert Schumman 68 100 MULHOUSE	Studio lits jumeaux : 145€/nuit	22 km





Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

